

Procédure de prise de rendez-vous pour un visa études longues

Le Consulat incite vivement les demandeurs à **solliciter un rendez-vous le plus tôt possible afin de ne pas devoir reporter leur voyage**. Les 3 agents du consulat chargés des visas ne s'occupent que du traitement des dossiers ; pas des prises de rendez vous.

Les rendez-vous doivent être pris directement auprès de la société Africatel (prestataire de service chargé de la prise de rendez-vous), selon les modalités suivantes :

- Composer le 22.20.15.35. L'accès à ce service se fait au moyen d'une carte d'appel, d'un montant de 5050 FCFA, délivrée auprès de guichets dédiés des agences bancaires ECOBANK au Togo et ouvre droit à une seule prise de rendez-vous visa, pour une seule personne, avec une durée de communication non limitée et une validité du code illimitée tant qu'il n'a pas été utilisé.

DONC :

Une carte d'appel avec un code personnel = **un** rendez-vous pour **une** personne

Durée de la conversation avec AFRICATEL **non limitée**

Validité du code personnel = **illimitée** tant qu'il n'est pas utilisé.

- **Les interventions auprès du consulat pour obtenir un rendez vous plus tôt ne font que retarder l'ensemble du processus.**

Toute information complémentaire sur la procédure de prise de rendez-vous peut être obtenue auprès de la section consulaire par messagerie électronique : admin-etrangers.lome-fslt@diplomatie.gouv.fr